# Les Caractéristiques d'une vie de disciple :
# La Commission

***« Et ayant appelé ses douze disciples, il leur donna autorité sur les esprits immondes pour les chasser, et pour guérir toute maladie et toute langueur » (Matthieu 10:1).***

Le Seigneur a choisi, investi d'autorité et envoyé ses disciples. La source de cette autorité était le Seigneur lui-même : « Il leur donna autorité » (Matthieu 10:1). Et les douze disciples sont nommés : « Or ce sont ici les noms des douze apôtres : le premier, Simon appelé Pierre, et André, son frère ; Jacques, le fils de Zébédée, et Jean son frère ; Philippe et Barthélemy ; Thomas et Matthieu le publicain ; Jacques le fils d'Alphée, et Lebbée, surnommé Thaddée ; Simon le Cananéen, et Judas l'Iscariote, qui aussi le livra » (Matthieu 10:2-4).

Certains disciples étaient pêcheurs et frères, comme Pierre et André. Matthieu était collecteur d'impôts. On connaît plus sur Pierre et Jean, mais peu sur la plupart des douze. Aucun d'eux ne paraissait extraordinaire. Leurs faiblesses et leurs manquements sont mis en lumière tout au long des Évangiles. Pourtant, Jésus les a transformés en hommes de foi exceptionnels. Nos faiblesses ne limitent pas la puissance du Christ, mais servent à la manifester. Paul écrit : « C'est pourquoi je prends plaisir dans les infirmités, dans les outrages, dans les nécessités, dans les persécutions, dans les détresses pour Christ : car quand je suis faible, alors je suis fort » (2 Corinthiens 12:10). Il écrit aussi : « Je puis toutes choses en celui qui me fortifie » (Philippiens 4:13). Les douze disciples sont devenus des témoins uniques de la vie, de la mort, de la résurrection et de l'ascension du Christ, et ils ont conduit des multitudes à Christ par la puissance du Saint Esprit.

Le ministère des apôtres et des prophètes du Nouveau Testament est fondamental pour l'Église du Christ (Éphésiens 2:20). Les douze apôtres nous offrent de précieux enseignements sur le chemin du disciple, avec ses bénédictions, sa foi, ses responsabilités, ses erreurs, ses interrogations, ses échecs et le soutien divin. En tant que disciples, ils ont marché avec Jésus partout et ont vécu personnellement la vie glorieuse du Fils de Dieu sur terre. Ils ont continué à suivre le Seigneur avec une foi plus grande encore après son ascension au ciel et la descente du Saint Esprit à la Pentecôte. Ils sont devenus les premiers prédicateurs de l'Évangile de la grâce de Dieu, l'Évangile que nous prêchons aujourd'hui. Le ministère des apôtres était

un service désintéressé, empreint de joie et d'allégresse : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement » (v.8b). Il devait être accompli dans la foi, en ayant confiance que Dieu pourvoirait à tous les besoins.

Les principes d'une vie de disciple énoncés par le Seigneur – témoigner par la prédication, l'enseignement, l'exemple, la compassion, la foi et la communion fraternelle – restent valables aujourd'hui. Nous avons reçu la commission de témoigner du Sauveur, qui nous appelle à le suivre, publiquement, comme Pierre, et discrètement, comme André. Nous demeurons en lui et manifestons les traits de la vie du Sauveur en faisant rayonner le fruit du Saint Esprit, en vivant par la foi et en étant « fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail n'est pas vain dans le Seigneur » (1 Corinthiens 15:58).

**Gordon D Kell**